

Coup de tonnerre en F1 et Briatore: la FIA déjugée !

Le tribunal de grande instance de Paris a jugé "irrégulière" la décision prise par la FIA à l'encontre de Flavio Briatore pour son implication dans l'affaire du Crashgate. Une décision qui avait valu, quelques jours plus tard, à l'ancien directeur de Renault, une radiation à vie de la F1.

La 5e chambre civile du tribunal de grande instance de Paris a déclaré "irrégulière la décision du conseil mondial de la FIA du 21 septembre 2009 en ses dispositions concernant MM. Briatore et Symonds". A ce titre, elle a enjoint à la FIA de "notifier à ses membres et licenciés le retrait de ces dispositions" dans les quinze jours ..

Suite à suivre.. car y'a sûrement, de l'encre qui va couler à flots => Yahoo F1

Par

Publié sur Cafeduweb - Revue de presse le mardi 5 janvier 2010

Consultable en ligne : <http://revuedepresse.cafeduweb.com/lire/11520-coup-tonnerre-en-f1-briatore-fia-dejugee.html>